

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## ----- I. IDENTIFICATION DU PRODUIT -----

NOM COMMERCIAL (sur l'étiquette) : Mortier-colle polyvalent LATICRETE® 254 Platine, Rapide

FAMILLE CHIMIQUE :

NOM DU FABRICANT : LATICRETE INTERNATIONAL, INC.  
1 Laticrete Park, N.  
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis

Révisé et approuvé par :  
Steven B. Fine  
Steven B. Fine  
Sr. Research Chemist/Safety Officer

Numéro de téléphone d'information : (203) 393-0010

Date de préparation ou de révision : 5/06 Nom du préparateur : S.B. Fine

## ----- II. INGRÉDIENTS DANGEREUX -----

| NOMS CHIMIQUES       | NUMÉROS CAS | %       | ACGIH TLV            | OSHA PEL              | AUTRE (PRÉCISER) |
|----------------------|-------------|---------|----------------------|-----------------------|------------------|
| Ciment Portland      | 65997-15-1  | 15-20 % | 10 mg/m <sup>3</sup> | 50 mppcf              | S.O.             |
| Sable siliceux       | 14808-60-7  | 55-65 % | S.O.                 | 0,1 mg/m <sup>3</sup> | S.O.             |
| Carbonate de lithium | 554-13-2    | 0,1-1 % | 10 mg/m <sup>3</sup> | 15 mg/m <sup>3</sup>  | S.O.             |

**S.O. = Sans objet ou non disponible**

## ----- III. RISQUES POUR LA SANTÉ -----

SYMPTÔMES DE LA SUREXPOSITION pour chaque voie d'exposition potentielle. (Effets à long terme possibles) Bronchite chronique, possible silicose ou cancer en cas d'exposition supérieure aux limites admissibles pendant une durée prolongée. Ce produit est un agent toxique pour la reproduction en cas d'ingestion.

SIGNES ET SYMPTÔMES DE L'EXPOSITION (effets aigus)

Inhalation : Irritation du nez, toux, respiration laborieuse, expectoration

Contact avec la peau ou les yeux : Irritation des yeux, sensibilisation de la peau

Absorption cutanée : S.O.

Ingestion : Expectoration. Peut provoquer une irritation grave de la bouche, de la gorge et de l'appareil digestif. Peut provoquer vomissement, diarrhée ou douleur abdominale.

AGENT CANCÉROGÈNE PRÉSUMÉ ?

NON : Les ingrédients de ce produit ne figurent pas sur les listes ci-dessous.

OUI :  OSHA fédérale  NTP  CIRC

## -----IV. PREMIERS SOINS : PROCÉDURES EN CAS D'URGENCE-----

Contact avec les yeux : Tenir les paupières écartées et immédiatement rincer les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes Obtenir immédiatement des soins médicaux.



Pratiques de travail, pratiques d'hygiène : Familiariser le personnel avec les procédures de manutention spéciales figurant dans cette section ; préconiser également l'enlèvement sans délai des vêtements souillés et le nettoyage des zones contaminées.

Autres exigences de manipulation et d'entreposage : S.O.

Mesures de protection durant l'entretien de matériel souillé : Voir ci-dessus.

----- IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES -----

Densité de vapeur (air=1) : S.O.

Point ou plage de fusion, °C (°F) : S.O.

Densité : 1,28

Point ou plage d'ébullition, °C (°F) : S.O.

Solubilité dans l'eau : insoluble

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) : S.O.

Tension de vapeur, mmHg à 20 °C : S.O.

Aspect et odeur : poudre grise ou blanche inodore

COMMENT DÉTECTER CETTE SUBSTANCE (caractéristiques de détection de la substance en tant que gaz, vapeur, poussière ou brouillard) :

----- X. RÉACTIVITÉ -----

Stabilité :

  x   Stable

       Instable

Conditions à éviter : Garder au sec jusqu'à l'utilisation.

Incompatibilités (matériaux à éviter) : S.O.

Produits de décomposition dangereux (y compris produits de combustion) : (de la combustion, du chauffage ou de la réaction avec d'autres matières). S.O.

Polymérisation dangereuse :

       Peut se produire

  x   Ne se produit pas

Conditions à éviter : S.O.

----- XI. Informations toxicologiques -----

S.O.

----- XII. Informations écologiques -----

-

S.O.

----- XIII. Informations relatives à l'élimination -----

-

Éliminer en conformité avec les réglementations locales, provinciales et fédérales.

----- XIV. Informations relatives au transport -----

-

Aucun étiquetage ni affichage de transport particulier n'est requis.

----- XV. Informations réglementaires -----

-

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire des substances chimiques TSCA de l'U.S. EPA.  
SIMDUT Code D.2

Ce produit contient une substance chimique déclarée responsable de cancer, ou d'effets néfastes pour la reproduction par l'État de la Californie.

-----XVI Autres informations-----

Ces renseignements sont fournis sans aucune forme de garantie, d'assertion, d'induction ou de licence, sinon qu'ils sont exacts à notre connaissance ou obtenus auprès de sources que nous présumons exactes.